

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

L'An DEUX MILLE VINGT QUATRE, le VINGT-NEUF AVRIL à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes de GRIVESNES sous la présidence de Monsieur Alain DOVERGNE

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames PATRICE-BOURDELLE Christine, PREVOST Anne-Marie, BLIN Marie-Annick, COLOMBEL Aurélie, RAMON Marie-Gabrielle, DEMORSY Roselyne

Messieurs DURAND Pierre, LECOINTE Jean-Noël, CHARLES Gilles, CAPELLE Hubert, BOUCHER Michel, DELANAUD Stéphane, de CAFFARELLI Christian, VAN OOTEGHEM J. Michel, LAVOINE Nicolas, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, BEAUMONT Joël, LECONTE Yves-Robert, CARON Hubert, TEN Franck, DUTILLEUX Olivier, LESCUREUX André, DAMAY Jean-Michel, CHANTRELLE Brice, MOURIER Francis, LAMOTTE Dominique, NOCHEZ Didier, HECTOR Nicolas, MEGLINKY Philippe, VAN DE VELDE Michel, LEROY Jean-Maurice, WABLE Vincent, SZYROKI Jacky, CLEMENT Dominique, BENONY Miguel

● Disposaient d'un pouvoir :

M. LECOINTE Jean-Noël de M. BLIN Nicolas, Mme PATRICE-BOURDELLE Christine de Mme DOUAY Sonia, M. LAMOTTE Dominique de M. COTTARD Yves, M. SURHOMME Alain de M. DESROUSSEAUX Éric, M. CAPELLE Hubert de Mme ATTAGNANT Hélène, M. VAN OOTEGHEM J. Michel de M. LEVASSEUR Roger, M. VAN DE VELDE Michel de M. VERONT Fabrice, M. CHANTRELLE Brice de Mme BERTOUX Julia, M. DUTILLEUX Olivier de M. HEYMAN Christophe, M. MOURIER Francis de Mme RIHET Anne, M. DOVERGNE Alain de M. VIOLLETTE Paul, M. NOCHEZ Didier de M. PARENTY Vincent, M. CARON Hubert de M. MIANNE Michel, M. BOUCHER Michel de M. MAROTTE Philippe

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames DOUAY Sonia, ROSE Maryse-Corinne, MARCEL Marie-Hélène, MENARD Sergine, ATTAGNANT Hélène, PERONNET Fabienne, BLIN Monique, BERTOUX Julia, RIHET Anne, GOURDET Séverine, RIQUIER Ludivine, GAUDECHON LAMOUREUX Mélodie

Messieurs BLIN Nicolas, COTTARD Yves, DESROUSSEAUX Éric, GAWLIK Jérémy, LEVASSEUR Roger, VERONT Fabrice, DEPRET Patrick, JUBERT Patrick, BERTHE Pascal, HOLLINGUE Rémy, BOQUET Cédric, TOURNIQUET Gautier, HEYMAN Christophe, VIOLLETTE Paul, PARENTY Vincent, LOGEART Johan, MAROTTE Philippe

Nombre de membres  
du Conseil Communautaire

Titulaires : 67

Membres présents : 37

· dont suppléé :

Membres représentés : 14

Votants : 51

Date de la convocation  
23 AVRIL 2024

Secrétaire de séance :  
Brice CHANTRELLE

### OBJET : MAISON DE SANTE PLURIPROFESSIONNELLE – PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

#### Rapport de Monsieur Alain SURHOMME, Vice-Président « Développement économique »

Par délibération du Conseil communautaire du 04 novembre 2021, référencée 2021-04.11.07 Feuillet 446, la CCALN a signé une convention avec l'AMSOM portant co-maîtrise d'ouvrage sur le projet de MSP et bégainage sur le site de la friche Breilly à Moreuil,

Vu la délibération du Conseil communautaire du 06 juillet 2023, référencée 2023-06.07.15 Feuillet 709, relative à la définition de l'intérêt communautaire de l'action sociale, précisant « **Au titre de la Santé : Maison de Santé Pluriprofessionnelle à Moreuil (au motif que l'implantation d'une MSP poursuit un objectif social d'accès aux soins)** »

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 06 décembre 2023, référencée 2023\_06.12\_01 portant notamment sur le Plan Prévisionnel de Financement,

Vu la nécessité de produire un Plan de Financement Prévisionnel actualisé au niveau des aides de l'Etat,  
Vu le plan prévisionnel de financement suivant au regard des montants estimés en phase APD-PC :

**Après en avoir délibéré à la majorité,** (Contre : 6 - Mmes Patrice-Bourdelle, Douay, Mrs Blin, Lecoince, Caron, Mianne, Abstentions : 4 Mrs Durand, De Caffarelli, Beaumont, Leconte, Benony) **le Conseil Communautaire :**

- Adopte le projet de MSP et entérine le Plan Prévisionnel de Financement

POSTES DE DEPENSES <i>suivant détail AMSOM au 21.11.2023</i>		RECETTES		
	en € HT			
Charges annexes au bâtiment (Etudes de sol, géomètre, déconstruction, désamiantage... )	834 077,54	ETAT DSIL	400 000	7.02%
Bâtiment	4 025 848,05	ETAT DETR	400 000	7.02 %
Honoraires	304 683,72	ETAT FONDS VERT	1 166 874.32	20.47 %
Actualisation des prix, Conduite et pilotage	536 807,33	REGION HAUTS DE FRANCE	500 000	8.77 %
		CD80	383 834	6.73 %
		<b>Sous-Total</b>	<b>2 850 708.32</b>	<b>50.00 %</b>
		<b>CCALN Emprunt</b>	<b>2 850 708.32</b>	<b>50.00 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>5 701 416,64</b>	<b>TOTAL</b>	<b>5 701 416,64</b>	<b>100,00%</b>

- Sollicite l'Etat au titre de la DETR, de la DSIL, du FONDS VERT à hauteur des taux d'intervention précités,
- Sollicite le Conseil Régional des Hauts de France à hauteur de 500 000 €,
- Sollicite le Conseil Départemental de la Somme à hauteur de 383 834 €,
- Dit que le cas échéant, les crédits seront inscrits au BP 2024,
- Autorise le Président et le 1<sup>er</sup> Vice-Président à saisir les éventuels autres dispositifs de financement et subventions possibles auprès de l'ensemble des financeurs potentiels, dans la limite des dépenses prévisionnelles renseignées et sans dépasser 50% de fonds publics,
- Autorise le Président, le 1<sup>er</sup> Vice-Président et le Vice-Président Voirie à signer les documents en rapport avec les démarches de demande de subventions et tout autre document nécessaire à la poursuite de ce projet.

POUR EXTRAIT CONFORME

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le  
Affiché le

30/04/24

06/05/24

Fait et délibéré, le 29 avril 2024  
à GRIVESNES

Le Président,

Alain DOVERGNE

